

PÔLE

ENFANCE ÉDUCATION

Guide destiné aux familles
● ● ● ● du Pithiverais Gâtinais
Année 2026-2027

LE PORTAIL FAMILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS

LA RESTAURATION

LES TARIFS





La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dans le cadre de son pôle Enfance Education, propose différents services qui visent à répondre au plus près aux besoins des familles.

Les accompagnements et animations proposés dans les accueils de loisirs et dans les écoles publiques du territoire s'inscrivent dans une recherche de bien-être, de loisirs et d'apprentissage.

Ce souhait se traduit notamment par la mise en œuvre d'activités dans les écoles publiques comme : l'enseignement musical - l'accès à la natation ou bien encore l'école de vos enfants sur internet.



VOS ÉLUS :

MARIE-ANNE BUHOT

Vice-Présidente en charge de l'Enfance
marie-anne.buhot@pithiveraisgatinais.fr

BENJAMIN QUELIN

Vice-Président en charge de l'Éducation
benjamin.quelin@ccdpj.fr

VOS ASSISTANTES ADMINISTRATIVES :

SECTEUR 1 : LE BEAUNOIS

enfance.educ1@pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 2 : LE MALESHERBOIS

enfance.educ2@pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 3 : LE PUISEAUTIN

enfance.educ3@pithiveraisgatinais.fr



LE PORTAIL FAMILLE

PREMIÈRE CONNEXION

Les inscriptions aux différents services et la facturation de l'ensemble des services Enfance Education sont gérées par le biais du PORTAIL FAMILLE, accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :

www.pithiveraisgatinais.fr

Afin d'accéder à ce service, il est nécessaire de procéder à votre inscription auprès du pôle Enfance Education, afin d'obtenir par mail un CODE ABONNÉ qui vous permettra de vous connecter à votre espace personnel.

CRÉATION D'UN COMPTE

Pour créer votre compte, rendez-vous sur **www.pithiveraisgatinais.fr** et cliquez sur Portail Famille.

- Cliquez ensuite sur « créer un compte ».
- Complétez les rubriques : civilité, nom, prénom et adresse mail.
- Créez ensuite votre mot de passe et insérez votre code abonné.

Votre nouvel espace famille est créé !

DES QUESTIONS ?

Vous pouvez prendre contact avec les services Enfance Education via le Portail Famille.

Des renseignements doivent être transmis aux services directement sur le portail famille.

Les rubriques à compléter sont les suivantes :

» ESPACE CITOYEN

Mon compte : modifier ses coordonnées, ses accès...

» ESPACE FAMILLE

Cette rubrique regroupe les informations sur le responsable de chaque enfant et sur son conjoint.

Depuis cet espace, vous pourrez réserver ou annuler les activités de vos enfants (cantine, périscolaire...) et consulter le règlement intérieur.

» ESPACE FACTURATION

Vous trouverez vos factures dans cette rubrique.



LA RESTAURATION

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais assure l'organisation et le service des repas pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire.



Vous trouverez les menus et d'autres informations sur le portail famille accessible depuis **www.pithiveraisgatinais.fr**

Pour une bonne organisation, les enfants qui déjeunent à la restauration scolaire doivent être obligatoirement inscrits.

Une annulation de repas est possible **avant 9h, 2 jours à l'avance (hors week-end et jour férié)** sur le Portail famille.

Pour une absence le lundi, prévenir le jeudi précédent avant 9h, pour une absence le mardi, prévenir le vendredi avant 9h...

En cas d'absence pour raison médicale, une journée de carence sera appliquée.

Les journées d'absences supplémentaires seront déduites, sous réserve de la présentation d'un justificatif médical. Celui-ci doit être **impérativement** fourni au service enfance éducation, dans les 48 heures suivant la date du 1^{er} jour d'absence.

Passé ce délai, le justificatif ne sera pas pris en compte.

Les repas non réservés ou les absences non excusées sur le portail famille donneront lieu à facturation (voir tarifs).

Tous les enfants sont encadrés par des personnels de la collectivité qui les encouragent à goûter tous les aliments qui leurs sont proposés

PROJET ALIMENTAIRE INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

Les enfants ayant une prescription médicale peuvent bénéficier d'un aménagement particulier de leur repas.

Sa mise en œuvre devra, au préalable, faire l'objet d'un rendez-vous commun avec la Communauté de Communes et le directeur de l'école. Cette démarche est à renouveler tous les ans.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les **accueils de loisirs** et les **accueils périscolaires** sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Les familles procèdent aux réservations de présence à partir du PORTAIL FAMILLE, comme toutes les prestations proposées par la CCPG.

Les accueils de loisirs et les accueils périscolaires accueillent les enfants de **3 à 11 ans scolarisés**.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le mercredi (en journée complète ou en ½ journée) et pendant les vacances scolaires.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin dès 7h

Le soir jusqu'à 19h

Le règlement intérieur sera remis aux familles lors de l'inscription administrative de l'enfant. Un coupon réponse sera à restituer. Les données sanitaires (vaccins) doivent être inscrites sur le portail famille.





LES TARIFS

Afin de favoriser l'accès de tous, les tarifs aux différents services proposés sont facturés **selon le quotient familial (QF) de la famille**.

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez impérativement renseigner votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le dossier unique d'inscription.

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient Familial	Tarifs repas par enfant	Tarif repas par enfant après application du dispositif d'Etat «cantine à 1€»	Prix coutant	Participation de la CCPG
≤ 1000	2,29 €	1 €	9,50 €	8,50 €
1001 à 1250	3 €	3 €		6,50 €
1251 à 1500	4 €	4 €		5,50 €
≥ 1501	4,75 €	4,75 €		4,75 €

Les frais de pénalités : tarif repas en vigueur + 2 €

Le tarif (P.A.I alimentaire) est de 1 €

LE SAVEZ-VOUS ?

Grâce à une aide financière de l'Etat, la CCPG a mis en place une tarification sociale pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € max.

Sans cette aide, le tarif minimum d'un repas pour les familles serait de 2.29 €.

En réalité, le repas coûte plus cher : 9.50 € car il faut payer les aliments, le personnel de cantine, les charges de fabrication.



COMMENT CONNAÎTRE

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

Connectez-vous à votre espace **“Mon Compte”** sur le site caf.fr ou sur le site msa.fr



LES TARIFS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (AVANT ET APRES LA CLASSE)

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure
≤ 800	0,56 €
de 801 à 1000	0,66 €
de 1001 à 1250	0,86 €
≥ 1251	0,96 €

Les frais de pénalités : tarif en vigueur + 1 €

ACCUEIL DE LOISIRS : MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Quotient Familial (QF)	Mercredi 1/2 journée avec repas		Mercredi journée Vacances journée	
	1 enfant	2 ^{ème} enfant	1 enfant	2 ^{ème} enfant
≤ 800	QF x 1,07 %	QF x 0,85 %	QF x 1,34 %	QF x 1,15 %
	Application d'un tarif plancher de 2,29 €	Application d'un tarif plancher de 1 €	Application d'un tarif plancher de 2,98 €	Application d'un tarif plancher de 1,30 €
de 801 à 1000	8,60 €	6,80 €	11,10 €	8,90 €
de 1001 à 1250	9,70 €	7,80 €	12,15 €	9,70 €
de 1251 à 1500	10,50 €	8,40 €	13,15 €	10,50 €
de 1501 à 1600	12,95 €	10,40 €	17,15 €	12,95 €
≥ 1601	14,55 €	11,70 €	18,20 €	14,55 €

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux **familles hors territoire**. Les tarifs sont consultables sur le site internet de la CCPG.

MSA : Tarif le plus élevé auquel s'applique la participation MSA (entre 60% et 90% selon le QF. Participation jusqu'au QF 1001).

! L'absence de calcul de quotient familial engendre une facturation des prestations au tarif maximum.

Tout changement important de situation en cours d'année devra être signalé (naissance, chômage, reprise d'activité, divorce...). Un nouveau quotient familial sera alors établi (réactualisation au 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre de l'année).

Afin de permettre la mise à jour automatique de votre quotient familial CAF dans le dossier famille BL, il est impératif de renseigner votre numéro d'allocataire CAF ou MSA, votre date, votre lieu et votre pays de naissance, ainsi que de cocher l'accord API CAF sur votre dossier d'inscription.



FONCTIONNEMENT DU PORTAIL FAMILLE

RESTAURATION / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET MERCREDIS

RÉSERVATION ET ANNULATION

Pour le lundi : au plus tard le jeudi avant 9h.

Pour le mardi : au plus tard le vendredi avant 9h.

Pour le mercredi : au plus tard le mercredi précédent avant 9h.

Pour le jeudi : au plus tard le mardi avant 9h.

Pour le vendredi : au plus tard le mercredi avant 9h.

CONTACTS

PORTAIL FAMILLE

www.pithiveraisgatinais.fr

SECTEUR 1 : LE BEAUNOIS

enfance.educ1@pithiveraisgatinais.fr
Tél. 02 38 32 01 12

SECTEUR 2 : LE MALESHERBOIS

enfance.educ2@pithiveraisgatinais.fr
Tél. 02 19 23 00 72

SECTEUR 3 : LE PUISEAUTIN

enfance.educ3@pithiveraisgatinais.fr
Tél. 02 38 34 14 17

PETITES ET GRANDES VACANCES

Réservation durant les périodes définies (calendrier disponible sur le Portail Famille).

Annulation le dimanche (jusqu'à minuit) 15 jours avant le 1^{er} jour d'ouverture de l'ALSH

Sur les vacances d'été : réservation de 4 jours minimum par semaine (semaine avec un jour férié : 3 jours minimum).

» Inscription

Respecter les dates d'inscription en ligne sur :

www.pithiveraisgatinais.fr

INSCRIVEZ VOS IDENTIFIANTS DE CONNEXION :

Code abonné :

Mot de passe :